

Veerle Solia

Van: Le CRISP <no-reply@crisp.be>
Verzonden: dinsdag 27 augustus 2013 2:37
Aan: Veerle Solia
Onderwerp: Le vieillissement au travail

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

CRISP
Centre de recherche et d'information socio-politiques

Nouveau *Courrier hebdomadaire*

27 août 2013

Courrier hebdomadaire

40 numéros par an

[ABONNEMENT](#)

Le vieillissement au travail

Courrier hebdomadaire n° 2185,
par P. Vendramin, G. Valenduc, 44 p. | 6,90 €

> COMMANDER
EN LIGNE



Pour la Belgique, vous ne payez rien
lors de la commande. Vous nous
réglez par virement bancaire dans
les 30 jours après la réception.



Version papier et électronique

[Commander en ligne](#)

Pour répondre aux coûts engendrés par le vieillissement de la population, plusieurs mesures ont été prises afin de maintenir davantage de travailleurs sur le marché de l'emploi jusqu'à l'âge légal de la pension. Ces mesures ne comportent pas de dispositions visant à améliorer la qualité de vie au travail pour les personnes de plus de 50 ans. Elles se heurtent dès lors à la réalité quotidienne de certaines conditions de travail : est-il fondé de demander aux travailleurs vieillissants de continuer à exercer leur métier jusqu'à l'âge de 65 ans ?

Le présent *Courrier hebdomadaire* s'appuie sur les résultats de deux enquêtes datant de 2010 : l'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS), due à Eurofound et portant notamment sur la Belgique, et l'enquête belge sur les forces de travail (LFS), réalisée par Statbel. Sur la base de ces diverses données, P. Vendramin et G. Valenduc dressent le profil statistique des travailleurs belges de plus de 50 ans (par branche d'activité, sexe, taux d'occupation...) et étudient la réalité de leurs conditions de travail (pénibilité, stress, soutien des supérieurs hiérarchiques, perspectives professionnelles...). Ils analysent aussi la perception qu'ont les travailleurs vieillissants de la soutenabilité de leur travail, c'est-à-dire leur sentiment d'être ou non capables d'exécuter les mêmes tâches lorsqu'ils auront 60 ans, et leur volonté de réduire leur temps de travail en fin de carrière.

L'étude pointe les principaux facteurs qui influencent les possibilités de maintien dans l'emploi : la qualité du travail (contenu, environnement, conditions d'emploi, relations sociales), la santé et la conciliation entre vie professionnelle et vie privée.



Pour télécharger notre dépliant 'Dernières parutions - Juin 2013' : [cliquez ICI](#)

Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du Crisp

--

Pour vous désabonner de cette liste, suivez [Se désabonner](#)

Pour mettre vos préférences à jour, suivez [ce lien](#)

Transférer ce message à quelqu'un, suivez [ce lien](#)

